

LA LETTRE DU COMITÉ

Février 2025



Tunisie : Une société civile en voie d'étouffement

La liberté associative vacille en Tunisie. Ce qui était un acquis fondamental de la transition démocratique est aujourd'hui menacé par un contrôle toujours plus tatillon de l'État. Sous couvert de transparence et de bonne gouvernance, les réformes proposées dans le dernier rapport de l'Instance supérieure de contrôle Administratif et Financier (ISCAF) risquent de parachever l'étouffement progressif des associations, particulièrement celles qui défendent les droits humains et les libertés fondamentales.

LIRE L'EDITO



Analyse des menaces pesant sur la liberté associative en Tunisie : une lecture critique du rapport annuel 2023 de l'Instance supérieure de contrôle administratif et financier

La Tunisie, souvent perçue comme un modèle de transition démocratique après la révolution de 2011, se trouve aujourd'hui confrontée à des défis majeurs dans la préservation de ses libertés fondamentales, notamment la liberté d'association.

LIRE L'ARTICLE



L'article 96 du Code pénal tunisien : la pêche au chalut...

L'environnement juridique tunisien est aujourd'hui profondément érodé, presque désertifié, sous les vagues successives de dunes populistes et autoritaires. À tel point que parler de droit est devenu, en fin de compte, un luxe intellectuel.

LIRE L'ARTICLE



La Loi n°1-2025: un instrument de reconnaissance et de légitimation du pouvoir de Kais Saïed

Parue comme le premier texte de l'année 2025 au Journal officiel de la République tunisienne (JORT), cette loi modifie le décret-loi n°20 du 9 avril 2022 relatif à l'établissement Fidaa, Fondation pour la protection des victimes des attentats terroristes, des militaires, des forces internes de l'ordre, de la douane ainsi que des ayants droit des martyrs de la révolution et des blessés.

LIRE L'ARTICLE



La déclaration d'Abir Moussi : un retrait d'une justice qu'elle dénonce comme illégitime

Le 30 janvier 2025, Abir Moussi, figure de l'opposition en Tunisie et présidente du Parti destourien libre (PDL), a publié une déclaration dans laquelle elle annonce son retrait de toutes les procédures judiciaires la concernant. Dans ce document, elle dénonce une justice inféodée au pouvoir exécutif et affirme qu'elle est victime d'une campagne de persécution politique.

LIRE L'ARTICLE



La réponse cynique de l'Etat tunisien aux instances onusiennes

(Plus de 100 jours depuis l'arrestation d'Abdallah Saïd, le 11 janvier 2025, en raison de son engagement civique et de son soutien aux migrantes, réfugiées et à leurs enfants. Cyniquement, l'État a présenté un rapport aux instances onusiennes saluant le rôle de la société civile dans l'accompagnement et la protection des migrantes, réfugiées et de leurs enfants.)

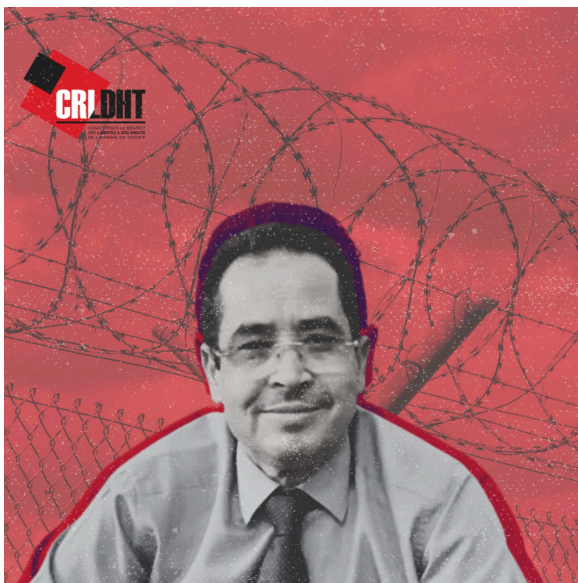
[LIRE L'ARTICLE](#)



Dix immolations en moins de deux mois, un drame humain révélateur d'une crise sociale profonde

En l'espace de moins de deux mois, la Tunisie a été secouée par une série d'événements tragiques : dix citoyens se sont immolés par le feu pour des raisons diverses. Ce phénomène, qui rappelle douloureusement l'immolation de Mohamed Bouazizi en 2010 — un événement déclencheur de la révolution tunisienne — révèle une situation sociale alarmante.

[LIRE L'ARTICLE](#)



L'affaire du juge Bechir Akremi : un acharnement politique sous couvert judiciaire

Le mardi 18 février 2025, la chambre criminelle de la Cour de cassation a rendu une décision acceptant formellement le recours introduit par Bachir Akremi et Habib Ellouz, dirigeant du mouvement Ennahdha, tout en le rejetant sur le fond.

[LIRE L'ARTICLE](#)



Libération de Sihem Ben Sedrine avec interdiction de voyager

Le 19 février 2025, la chambre d'accusation de la Cour d'appel de Tunis a décidé la libération de Sihem Ben Sedrine, ancienne présidente de l'Instance Vérité et Dignité (IVD), tout en lui imposant une interdiction de quitter le territoire.

LIRE LE
COMMUNIQUE



Tunisie : nouvelle violation des droits fondamentaux des détenues politiques

Suite au transfert arbitraire de Me Abir Moussi, présidente du Parti Destourien Libre (PDL) et détenue politique en grève de la faim sauvage depuis le 12 février 2025, ainsi que de Mme Saadia Mosbah, militante des droits de l'homme, de la prison de la Manouba (proche de Tunis) à la prison de Bel

LIRE LE
COMMUNIQUE



La justice tunisienne en pleine déroute !

C'est le constat alarmant qui ressort des deux communiqués de l'Association des Magistrats Tunisiens (AMT), publiés le 17 février 2025 et signés par son président Anas Hammadi.

LIRE LE
COMMUNIQUE



Tunisie : des agressions racistes au trafic d'êtres humains !

Depuis trois ans, les abus systématiques et brutaux commis par les appareils d'Etat tunisiens à l'encontre des migrants subsahariens sont devenus un scandale d'envergure internationale.

LIRE LE
COMMUNIQUE



Tunisie – Affaire « Instalingo » : Une instrumentalisation de la justice et un verdict à l'emporte pièce

a deuxième chambre criminelle du tribunal de première instance de Tunis a prononcé, le 5 février 2025, des peines cumulées totalisant plus 700 ans de prison à l'encontre des prévenus de l'affaire « Instalingo », une véritable saga judiciaire marquée par des **grotesques rebondissements**.

LIRE LE
COMMUNIQUE



Abir Moussi en grève de la faim sauvage

Le Comité pour le Respect des Libertés et des Droits de l'Homme en Tunisie (CRLDHT) exprime sa plus vive inquiétude face à la situation alarmante de Me Abir Moussi, présidente du Parti Destourien Libre (PDL), détenue arbitrairement depuis le 3 octobre 2023.

LIRE LE
COMMUNIQUE



CRLDHT

21ter rue voltaire
75011 Paris

crlght@proton.me
+33 (0)1 23 45 67 89

[Privacy](#)
[Imprint](#)
[Unsubscribe](#)